



**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A RABAT  
SOUS LA PRESIDENCE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE,  
LE 12 JOURADA I 1435 (14 MARS 2014)**

**Le conseil a approuvé le projet de loi et les accords internationaux suivants :**

**PROJET DE LOI**

- **Projet de loi n° 10B-13 relatif à la justice militaire.**

**ACCORDS INTERNATIONAUX**

- 1. Note d'entente dans le domaine du service civil (fonction publique), faite à Rabat le 23 hija 1434 (29 octobre 2013) entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite.  
+ Projet de loi n° 10-14 portant approbation de la Note d'entente mentionnée ci-dessus.**
- 2. Convention de coopération douanière, faite à Rabat le 23 hija 1434 (29 octobre 2013) entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite.  
+ Projet de loi n° 11-14 portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.**
- 3. Amendement à la Convention entre le Royaume du Maroc et la République de l'Inde en vue d'éviter la double imposition et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, fait à New Delhi le 8 août 2013.  
+ Projet de loi n° 08-14 portant approbation de l'Amendement mentionné ci-dessus.**
- 4. Accord bilatéral d'assistance mutuelle administrative en matière douanière, fait à Rabat le 5 septembre 2013 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Gabonaise.  
+ Projet de loi n° 14-14 portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.**
- 5. Accord fait à Rabat le 5 septembre 2013 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Gabonaise relatif à la suppression de visas pour les passeports ordinaires.  
+ Projet de loi n° 17-14 portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.**